



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 septembre 2024

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, LE ONZE SEPTEMBRE, A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TADEN, DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME EVELYNE THOREUX, MAIRE.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : LE 03 SEPTEMBRE 2024

PRESENTS :

Mme THOREUX Evelyne, M. NOËL Olivier, Mme PASDELOU Martine, Mme BOISSIERE Martine, M. GUILLAUME Patrick, Mme D'ENQUIN Emmanuelle, M. COLLIN Matthieu, M. COURSIER Bruno, M. CARNET Éric, Mme PLUNET Valérie.

EXCUSES :

Mme EYCHENNE Rosemary ayant donné procuration à Mme PASDELOU Martine,
Mme SAVALLE Julie ayant donné procuration à Mme BOISSIERE Martine,
Mme LENOIR Gaëlle ayant donné procuration M. COLLIN Matthieu,
M. HENRY Gérard ayant donné procuration à Mme PLUNET Valérie.

ABSENTS :

M. DARTEVELLE François,
M. LE COZ Sébastien,
M. CHAUVIN Nicolas,
M. POTIN Stéphane,
Mme LARDOUX Marina,

SECRETARE DE SEANCE : Mme PLUNET Valérie.

DELIBERATION N° 058-2024

8.8

URBANISME / ENQUÊTE PUBLIQUE
PERMIS DE CONSTRUIRE POUR L'UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE

Rapporteur : Madame Le Maire

Dans le cadre du projet d'exploitation d'une nouvelle ligne de valorisation énergétique des déchets non dangereux sur le territoire de la commune de Taden, la Préfecture des Côtes d'Armor organise une enquête visant à accorder une autorisation environnementale (ICPE) à la demande de la société DEWEN.

Cette enquête publique est envisagée du 14 octobre au 15 novembre 2024.

Pour sa part, la commune a été saisie d'une demande de permis de construire pour ce même projet situé 6 Les Landes Basses, qui nécessite également l'organisation d'une enquête publique.



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal,

Vu l'article L.123-6 du code de l'environnement ;

Vu le dossier initial de demande de permis de construire déposé par la société DEWEN ;

Considérant qu'il apparaît opportun de mutualiser les enquêtes publiques relatives à ce projet ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

SOLLICITE auprès de la Préfecture la mise en place d'une enquête publique unique avec le volet autorisation environnementale et le permis de construire du projet de la société DEWEN.

Certifié conforme au registre des délibérations, 2

A Taden le 12 septembre 2024,
Le Maire,

Evelyne THOREUX


Evelyne THOREUX

